

Exigeons le retrait des CPE-CNE

Le combat contre le CPE n'est pas seulement le combat de la jeunesse, il est le combat de toutes et tous. Le CPE, après le CNE, avant le contrat sénior ou le contrat de " *l'immigré jetable et précaire à vie* " prévu par Sarkozy, s'inscrit dans la casse programmée de l'ensemble des droits du travail et des salariés acquis par les luttes de nos parents, grands et arrière grands parents.

Avec ce CPE, les employeurs peuvent licencier à tout moment et sans aucun motif.

Au bout de deux ans, considérés officiellement comme une période « de consolidation », le jeune pourrait être licencié et le patron pourrait en prendre un autre dans les mêmes conditions. Le licenciement sans motif, la précarité institutionnalisée et la flexibilité qui va avec, les voilà les nouveautés du CPE.



Dans de telles conditions, qui osera réclamer le paiement de ses heures supplémentaires ? Qui osera être malade ? Quelle femme osera déclarer sa grossesse même si ces droits existent formellement ?

Après le CNE qui concerne les salariés de tous âges pour les entreprises de moins de 20 salariés, le CPE préfigure le contrat unique que Villepin veut instaurer rapidement en lieu et place du CDI et du Code du Travail : un contrat unique dans lequel quelques droits seraient la récompense de la soumission.

Le CPE, comme l'ensemble de la loi sur " l'égalité des chances ", est une nouvelle imposture libérale. Il institue la précarité pour tous les jeunes, l'apprentissage à partir de 14 ans, le travail de nuit dès 15 ans et nous laisse préfigurer la suite : la fin du contrat à durée indéterminée, la casse du Code du Travail pour tous les salariés du privé. Ensuite viendra le tour du statut de la Fonction Publique qu'il faudra casser au nom de la mise à niveau vers toujours moins de droits.

L'enjeu de notre implication dans le mouvement pour le retrait des CPE-CNE ne peut relever de la seule solidarité envers les étudiants mobilisés. C'est bien plus que cela. Nous sommes concernés souvent comme parents, mais également comme enseignants et comme salariés.

Mardi 28 mars sera une grande journée de grève interprofessionnelle à l'appel de toutes les organisations syndicales qui ont toutes déposé des préavis afin de poursuivre le mouvement dans l'unité.

Retrouvons-nous Mardi 28 mars à 10h à Foix

pour une fois de plus prouver au gouvernement notre détermination et notre engagement dans cette lutte.

IMPOSER LE RETRAIT DES CPE-CNE C'EST REFUSER LA PRECARITE GENERALISEE DE NOS VIES

